

Image not found or type unknown



Loi en vidéo protection publique

Par **didj**, le **17/01/2011** à **22:29**

Bonjour,rnrnJe souhaite savoir si un commerce lambda, équipé d'un système de vidéo protection (ou surveillance) et recevant du public, qui possède une autorisation préfectorale l'autorisant à conserver les images 15 jours doit obligatoirement dimensionner son système pour 15 jours minimum et maximum ou juste maximum.rnSi vous pouvez me transmettre ou m'orienter sur un site pour obtenir un texte officiel, je suis preneur.rnrnMerci par avance pour vos réponses.rnCordialement,rnDavid J